

1944

Mardi 14 août 1945.

Envoi d'un délégué du Conseil fédéral à la réunion, à Genève, du Conseil de l'Union interparlementaire.

Département politique. Proposition du 14 août 1945.

Le Conseil de l'Union interparlementaire se réunira à Genève à partir du 12 septembre prochain et groupera environ 40 délégués parlementaires venant de Belgique, Finlande, France, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie, Angleterre, Irlande et Etats-Unis d'Amérique. Les délibérations seront présidées par M. Carton de Wiart (Belge).

L'Union interparlementaire, fondée en 1889, a pour but d'unir en une action commune des parlementaires, afin d'assurer la collaboration de leurs Etats respectifs et d'établir sur une base démocratique la paix internationale et la coopération de toutes les nations, grâce à une organisation internationale universelle. Un des buts de l'Union est l'étude de toute question de caractère international pouvant être réglée par une action parlementaire. Lorsque la Société des Nations était à son apogée, l'Union interparlementaire, dont le siège est à Genève, comprenait 36 groupes nationaux. Peu avant la guerre, elle en comptait encore 32. La Confédération a versé régulièrement à l'Union la contribution du groupe suisse.

La réunion dont il s'agit présente une importance particulière du fait que c'est la première fois qu'elle se tient depuis la guerre et que les personnalités annoncées sont de premier plan.

Désireux d'appuyer dans toute la mesure du possible les efforts du secrétaire général de l'Union, le département politique a fait connaître à la fin du mois de juillet à la police fédérale des étrangers, ainsi qu'à 16 représentations de Suisse à l'étranger, la venue dans notre pays de parlementaires en priant ces instances d'accorder aux délégués les visas nécessaires.

Etant donné que les gouvernements étrangers ont toujours reçu les délégués de l'Union interparlementaire avec le plus grand décorum et afin que rien ne soit omis pour que le siège de l'Union reste fixé à Genève, le département politique propose et le Conseil

d é c i d e :

M. le Conseiller fédéral Petitpierre, chef du département politique, est chargé de représenter le Conseil fédéral à la séance d'ouverture, le 12 septembre, témoignant par là de l'intérêt qu'il porte à l'activité de l'Union inter-parlementaire.

Extrait du procès-verbal au département politique (chef et division des affaires étrangères).

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Leininger